

# REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOÛLE	Paris et les autres Départements
Un an ..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an ..... 2 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

9 Avril — Les nouvelles d'Orient signalent une incursion de bandes de troupes irrégulières grecques sur le territoire ottoman, où un combat assez vif est engagé avec les avant-postes turcs.

10 Avril — L'explosion d'un des générateurs des mines Carvin, cause la mort de deux ouvriers mineurs et produit des dégâts matériels considérables.

— Un nouvel incident survenu à la Chambre, au sujet de l'affaire du Panama, se termine par un ordre du jour pur et simple voté par 262 voix contre 244.

11 Avril — Elections législatives. — Dans les Ardennes M. Hubert, répub. est élu. — Dans la Sarthe, M. le colonel d'Aillières, conserv. est élu.

— Épouvantable accident survenu au village de Brousse (Dordogne). L'église paroissiale s'effondre pendant l'office et cause de nombreuses victimes. On compte huit morts et de nombreux blessés.

12 Avril — Mort du grand-duc de Mecklembourg-schwerin, à Cannes.

— Les ouvriers mineurs de la compagnie de la Grand-Combe se mettent en grève et donnent lieu à un certain déploiement de police.

— Une tentative de révolte éclate à l'école nationale des Arts et Métiers de Châlons sur-Marne. Des mesures sont prises en vue de licencier l'école.

13 Avril — Une terrible explosion survenue dans la fabrique de papiers de Saint-Anand (Puy-de-Dôme), causa la mort de trois ouvriers sur quatre qui se trouvaient présents au moment de l'accident. L'usine est entièrement détruite.

14 Avril — Les récentes dépositions de Bastelica, ancien sous-ordre du corrupteur Arton, amènent l'arrestation de M. Planteau, ancien député de la Haute-Vienne.

15 Avril — Arrestation au dessus de Modane, dans la première ligne de défense de la frontière française, d'un espion allemand.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Dimanche dernier, alors que le député de l'arrondissement de Meaux faisait dans une commune du canton de Crécy, l'apologie du fameux projet Doumer : *l'impôt sur le revenu*, M. Frédéric Clément, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Association nationale

républicaine, dans une réunion tenue à Dammartin, à l'Hôtel du Chemin de fer, s'efforçait de mettre en pièces l'idole enfantée par le ministère Bourgeois.

Ceux de nos compatriotes qui ont participé, il y a quelques mois, à la manifestation sympathique, faite en l'honneur de M. Derveley, ont dû être tout à la fois surpris et désappointés d'apprendre d'une bouche non moins autorisée, que, même présentes sous les formes les plus séduisantes, tous les impôts dits de remplacement, voire même, et en particulier l'impôt sur le revenu, sont de nouvelles aggravations de charges qui ont pour résultat de démontrer qu'aujourd'hui comme il y a deux siècles, « le peuple est une matière taillable et corvéable à merci. »

Que l'on ne s'étonne donc pas si les électeurs Dammartinois, plus préoccupés du besoin de faire face aux charges qui leur sont imposées, que du désir de prendre part aux luttes stériles des partis, se tiennent en dehors de la vie politique qui, pour les cœurs véritablement patriotes, n'offre, la plupart du temps, que d'amères déceptions.

Les Dammartinois, gens pratiques, donneraient plus volontiers leur adhésion à la ligne de conduite de représentants qui s'efforceraient de réaliser des économies au lieu de s'ingénier à trouver le moyen de créer de nouveaux impôts, qui ruinent le travailleur et paralysent l'essor du commerce et de l'industrie.

Ceci dit, ajoutons que M. Frédéric Clément, qui paraît très versé dans les questions de réforme fiscale s'est exprimé avec une grande clarté et a porté au projet d'impôt sur le revenu un coup dont on aura de la peine à

le relever dans l'opinion des électeurs Dammartinois.

Nos lecteurs comprendront qu'il ne nous soit pas possible de publier cette éloquente conférence, qu'ils trouveront reproduite in extenso dans le *Journal de Seine-et-Marne* du mercredi 14 Avril.

— M. Chartier Alexandre, membre du Conseil municipal, du Conseil d'administration de la Société de secours mutuels de Dammartin, atteint depuis quelques jours d'une indisposition qui s'est subitement aggravée dans la journée de dimanche a succombé lundi matin, à l'âge de 71 ans.

M. Chartier était une des figures les plus populaires et les plus sympathiques de la contrée et son nom fut généralement associé, naguère, à celui des organisateurs de toutes les fêtes destinées à donner un peu de gaieté et d'animation dans la cité Dammartinoise.

Un très grand nombre de personnes amies, de la ville et des localités environnantes, s'étaient jointes mercredi dernier au cortège funèbre et ont assisté aux obsèques, conduites par les enfants, les petits-enfants et les principaux membres de la famille du défunt, qui emporte l'estime de tous ses concitoyens.

#### LONGPERRIER

Lundi dernier, un des charretiers de la ferme de M. Sainte-Beuve, partant à son travail, rencontra le nommé Adrien Loriette, âgé de 18 ans, et l'engagea à monter sur l'un de ses chevaux, ce pauvre garçon fit un faux mouvement et tomba lourdement la tête sur le pavé et resta évanoui sur place, jusqu'à ce qu'on l'eut conduit chez une personne voisine du lieu de l'accident. Revenu à lui quelque temps

après, ce brave garçon fut reconduit au domicile de ses parents. Cet accident n'aura heureusement pas de suites.

#### SAINT-MARD

La fête communale de Saint-Mard a lieu aujourd'hui dimanche et demain lundi, 19 avril, sur la place de la mairie.

*Programme* — Jeux et divertissements divers : Chevaux de bois, Tirs à la carabine, Jeu de tourniquet, Manège de vélocipèdes, Marchands forains. — Le soir à 3 heures, Grand Concert musical, sous la tente de M. Petit, offert par la fanfare « l'Avenir » de St-Mard. — A 9 heures, Bal à grand orchestre sous la tente Petit, brillamment décorée.

Le lendemain lundi, continuation de la fête. — Le soir à 3 heures, Grand Bal d'enfants. — A 9 heures, Bal comme la veille.

Espérons que le temps se montrera favorable et que de nombreux promeneurs visiteront la fête de Saint-Mard.

#### CLAYE-SOUILLY

On annonce pour lundi prochain, 19 Avril, à deux heures 1/2, salle Bontemps, une réunion publique, dans laquelle M. Derveley, député, rendra compte de son mandat.

#### MOUSSY-LE-NEUF

Mardi prochain, aura lieu en l'église de Moussy-le-Neuf, à 11 heures, le mariage de M. Georges Cléret, instituteur-adjoint de l'école communale de Dammartin, fils du sympathique instituteur de Moussy-le-Neuf, avec Mademoiselle Georgette Leduc.

Nous présentons aux futurs époux nos souhaits les plus sincères de prospérité et de bonheur.

#### EVE

Un événement bien pénible est venu plonger dans le deuil, la famille de l'honorable maire de la commune d'Eve.

Madame Julien Roulaud, né : Marie-Louise Joséphine Lucy Pierret, est dé-

cédée à Cannes le 9 avril dernier à l'âge de 31 ans.

Nous offrons à la famille, l'expression de nos sincères condoléances.

#### LAGNY LE-SEC

Deux tentatives de vols ont été commises à Lagny-le-Sec, pendant la nuit, il y a quelques jours.

Un cheval a été enlevé dans l'écurie de M. Laine, boulanger, et une vache dans l'étable de M. Denisart. Les voleurs ayant été entendus, on se mit à leur poursuite et, se voyant sur le point d'être rejoints, ils abandonnèrent le cheval près du passage à niveau du Plessis-Belleville. Quant à la vache, les malfaiteurs durent l'abandonner dans la cour même de l'habitation où elle avait été dérobée.

#### THIEUX

Dimanche prochain, 25 avril aura lieu en l'église de Thieux la bénédiction solennelle d'une statue et d'une bannière de la Sainte-Vierge. Une allocution sera prononcée par Mgr Lesur, protonotaire apostolique.

M. l'abbé Sarrat, le sympathique et zélé curé de Thieux, comme ancien vicaire de Dammartin et curé de Longperrier, invite ses amis de la région à rehausser par leur présence l'éclat de cette cérémonie à laquelle la fanfare de Dammartin et plusieurs artistes amateurs prêteront leur gracieux concours.

#### MARCHÉ DU 10 MARS 1897

##### Dammartin

Pain. . . . . 0.30 le kilo.  
Beurre. . . . . 3.20 »  
Œufs . . . . . 6.40 le cont

##### Claye-Souilly

Pain. . . . . 0.39 le kilo.  
Beurre. . . . . 3.50 »  
Œufs . . . . . 6.00 le cont

## ÉTAT CIVIL

du 20 Mars au 20 Avril

### VILLE DE DAMMARTIN

#### Naissances

31 Mars — Fauvet Jules-Léon, fils de Victor-Edmond, 33 ans, cultivateur à Othis, et Marie-Louise Lebas.

7 Avril — Over Marcelle-Hélène, fille de Jules-Léon, 24 ans, horloger, et Marie-Mathilde Godefroy.

#### Décès

31 Mars — Pique Alexandre, 73 ans, marchand.

5 Avril — Delavenay Antoine-Joseph-Ferdinand, 56 ans, horloger.

12 Avril — Chartier Alexandre Charlemagne, 72 ans, propriétaire.

### Police Correctionnelle de Meaux

Audience du 14 avril 1897

#### MITRY

Stener Antoine, âge de 34 ans, est poursuivi pour chasse à l'aide d'engins prohibés.

Il y a quelques jours, le garde Mabilion, l'a surpris décrochant un superbe lièvre pris au collet.

Côté, un mois de prison et 100 fr. d'amende.

#### NANTOUILLET.

Quatre ouvriers de M. Tartier, les nommés Gillot Charles, 36 ans, Gambart Jules, 22 ans, Marin Isidore, 20 ans, et Lepage Pierre, 35 ans, sont poursuivis pour rixe.

C'est Gillot qui en a été l'instigateur. Ayant voulu un jour frapper avec une fourchère, son camarade Martin, les deux autres prirent fait et cause pour ce dernier, et tous trois daubèrent Gillot.

Gambart profite d'un acquittement; Marin et Lepage reçoivent pour leur part 16 fr. d'amende. Quant à Gillot

qui fait défaut, il est condamné à 50 francs d'amende.

#### JULLY

Un dégoûtant personnage, nommé Vaillant Louis Victor, âgé de 28 ans, demeurant à Lagny, poursuivi pour avoir commis un attentat à la pudeur sur une dame D..., âgée de 68 ans, et pour s'être en outre rendu coupable d'outrages aux mœurs devant de jeunes enfants, est condamné à six mois de prison et 50 francs d'amende.

### FAITS DIVERS

#### MARAT A MONTSOURIS

Il y a quelque temps, le Conseil municipal de Paris avait jugé bon d'orner le parc de Montsouris d'une statue de Marat.

Réflexion faite, il la fit enlever.

Mais une seconde réflexion paraît-il, vient de détruire la première.

Il est question de ramener Marat à Montsouris.

Entre parenthèses, quelle double anomalie grammaticale dans ce rapprochement du parc et du héros.

Il y a du rat dans celui-ci et de la souris dans celle-là ; mais les deux pronoms personnels semblent s'être trompés d'adresse.

On devrait dire « Mon rat » et « Ma souris ». Le conseil municipal, en associant dans nos idées « Ma rat » et « Mon Souris », va désorienter toutes les idées syntaxiques des nombreux marmots, qui fréquentent le parc.

#### EN CHEMIN DE FER

Une compagnie de chemins de fer a-t-elle le droit de faire monter dans un compartiment d'une classe supérieure, contre le gré des voyageurs qui s'y trouvent, des personnes munies de

billets d'une classe inférieure ?

Oui, soutenait la Compagnie du Nord. Non, déclarait un voyageur de deuxième classe qui protestait contre l'envahissement de son compartiment par des gamins turbulents munis de billets de troisième classe qu'un employé avait fait monter en seconde à la gare de Pierrefonds.

Ce voyageur réclamait, par l'organe de M. Petit, du barreau de Versailles, le remboursement de la différence du prix des deux classes, soutenant qu'il n'avait bénéficié qu'imparfaitement des avantages que la Compagnie devait lui assurer.

Le juge de paix de Villers-Cotterets, devant lequel l'affaire a été portée, a donné raison au voyageur et a condamné la compagnie à 4 francs de dommages-intérêts et aux dépens.

#### JUGEMENT DE SALOMON

Un juge de paix de campagne, en Géorgie, a voulu imiter le fameux jugement du grand Roi, mais il n'a vraiment pas eu de succès.

Deux femmes revendiquaient, devant le brave juge, la maternité d'un enfant de dix mois environ, et le juge de paix se trouvait aussi embarrassé que le roi Salomon.

Se rappelant alors son histoire sainte, le juge a tiré son couteau-poignard de sa boîte, a fait apporter l'enfant sur son bureau et, le tenant par les pieds et la tête, il lui a passé la lame du couteau entre les jambes, sans s'inquiéter de ses cris, et a déclaré aux deux femmes qu'il allait le couper en deux pour leur en donner la moitié à chacune.

Mais, contrairement à ce qui se passa du temps de Salomon, les deux femmes se sont écriées simultanément :

— Assez ! Ne faites pas cela. Gardez plutôt l'enfant vous-même !

Et elles se sont sauvées, abandonnant l'enfant au juge, qui ne sait plus maintenant qu'en faire.

#### LA JEUNE FILLE A LA CUILLÈRE.

Au commencement de février, une jeune fille de Candé avait avalé une cuillère à café. Depuis cette époque, elle était en traitement à l'hôpital d'Angers. Les médecins l'avaient soumise en vain aux rayons Røtgen. Ils se disposaient hier à faire une opération, quand la jeune fille a rendu la cuillère tout naturellement, après l'avoir gardée près de deux mois, non sans de dures souffrances.

#### Le Vendredi et le Treize.

Il existe encore beaucoup de personnes qui croient à l'influence fatale du vendredi et du chiffre treize. Autrefois cette influence était si répandue et si bien admise que l'on n'aurait pas commencé une construction, semé un champ, abattu un arbre, entrepris une récolte ce jour-là.

En 1339, une bataille fut remise au lendemain, afin que l'action ne fut pas commencée un vendredi.

Les marins attachaient une grande importance au vendredi et au treize.

Dans un document de 1675, on trouve une lettre de Colbert se plaignant qu'une escadre a différé de mettre à la voile parce que les matelots ne voulaient pas partir un vendredi. « Comme ce retardement, dit le ministre, peut apporter beaucoup de préjudice au bien de son service, sa Majesté m'a ordonné de venir dire qu'elle veut que vous examiniez les moyens d'ôter ce scrupule de l'esprit des matelots. »

Ces moyens ne furent pas sans doute faciles à trouver, car pendant longtemps encore, surtout quand il s'agissait de matelots bretons, on remettait :

au lendemain, lorsque le jour du départ tombait un vendredi.

Les grands hommes ne sont pas exempts de faiblesse. Frédéric le Grand, Mauvertuis, Hénault, le marquis d'Argens, avaient une peur effroyable du nombre treize. Au contraire Henri IV et Louis XIII avaient une prédilection pour ce nombre et pour le vendredi.

Sous les premiers rois, le nombre treize était regardé comme d'un bon augure. Lors du mariage de Clovis, on offrit à Clotilde, selon l'usage, un don de treize deniers, comme souhaits de bonheur.

De nos jours, on constate une diminution dans les recettes des chemins de fer, ainsi que dans celles des théâtres et des omnibus.

Ce préjugé du vendredi ne touchait pas Napoléon I<sup>er</sup>; en effet, voici quelques dates de certains événements de son règne :

1. Il entre à l'école militaire de Brienne le 23 avril 1779, un vendredi.
2. Il est nommé consul le 13 décembre 1779, un vendredi.
3. Il est élevé à l'Empire le 18 mai 1804, un vendredi.
4. Son départ pour Sainte-Hélène a lieu le 11 août 1815, un vendredi.
5. Son tombeau à Sainte-Hélène est cédé par l'Angleterre à la France le 7 mai 1838, un vendredi.

Donc, le vendredi fut loin de lui être défavorable, puisque sur cinq il ne s'en trouve qu'un mauvais dans les faits les plus marquants de sa vie.

## JARDINAGE

### TRAVAUX D'AVRIL

#### Jardin fruitier

Achever de tailler les arbres fruitiers d'essence très vigoureuse dont on a dû retarder la taille et exécuter aussi celle des péchers. — Continuer les greffes en lente. — Supprimer les bourgeons in-

utiles lorsque ceux-ci ont atteint 20 ou 25 millimètres. — Ouvrir à l'aide de toiles ou de paillasons, les arbres qui auraient à redouter des gelées tardives. — Rechercher avec soin et détruire les nids de chenilles qui auraient échappé à l'échouillage d'hiver.

#### Potager

Semer en bonne exposition les haricots, les pois et les fèves de marnis. — Gille-tonner les artichauts. — Continuer les semis en pleine terre. — Semer sur couche les citrouilles, courges et giraumonts. — Transplanter sur couche tiède, sous cloche ou sous chassis, les melons semés et élevés sur couche chaude. — Planter l'astragon, l'ail, la ciboule. — Semer en place, à la fin du mois, les cornichons et les cardons. — Protéger ces semis en cas de gelées tardives.

#### Jardin d'agrément

Soigner la tenue des plates-bandes, des massifs et des allées. — Arroser avec discernement les nouvelles plantations. — Faucher le gazon des pelouses. — Planter les aillets. — Diviser les alysanthèmes, aillets de poète, astéris, centaures, etc. — Semer sur place alysa odorante, belles de nuit, capucines, lin à grandes fleurs, aillets de Chine, willis d'Inde, rose d'Inde, etc, ainsi que toutes les plantes qui auraient dû être semées en mars. — Planter les conifères et autres arbres résineux. — Mettre en place les fuschias. — Commencer à sortir les grenadiers et les lauriers roses.

## NOTABILITÉS LOCALES

(Notices extraites du *Dictionnaire biographique des notabilités de l'Oise*, publié par Henri Joue, Paris, 1893).

CHRÉTIEN (Louis-Victor) né à Lagny-le-Sec, le 6 août 1831, compléta ses études à l'École supérieure de Soissons (de 1847 à 1850 inclus), où il remporta les premiers prix de dessin géométrique et de lavis. Il professa les mathématiques et le dessin à l'institution secondaire de Ham (Somme) d'octobre 1850 à octobre 1854. Puis il

entra aux Travaux Publics, à Compiègne, dans le service de la navigation de la Belgique sur Paris, où il exécuta diverses reconstructions de ponts sur le canal latéral à l'Oise, notamment celle du pont tournant de Pimprez. Détaché, en 1859, au service municipal des travaux de Paris, il y prit sa retraite, en 1885, après avoir accompli trente années de service. Les travaux les plus importants qui lui furent confiés, en sa qualité de conducteur des Ponts et Chaussées sont :

1<sup>o</sup> La partie murillée du puits artésien de la Butte aux Cailles qui fut descendue, à deux mètres de diamètre, de la côte — 61 m. 50 à 20 m. 50, c'est-à-dire à 82 mètres, du 14 juillet 1863 au 14 octobre 1865; le prix du mètre courant ressortit à 1625 francs et avec les dépenses diverses à 3190 francs.

2<sup>o</sup> Le contrôle des travaux de forage du dit puits. Après 450 mètres de forage exécutés à 1 m. 20 de diamètre (profondeur totale 532 mètres), les travaux furent suspendus le 31 octobre 1872.

3<sup>o</sup> Le pont de la rue Tolbiac, au-dessus de la rue du Moulin des prés, lequel coûta 200.000 francs.

Durant ses loisirs M. Chrétien s'occupait toujours des méthodes de dessin. Dès 1867, il obtenait une mention honorable à l'Exposition universelle de Paris pour les dessins de ses élèves. Il publiait en 1872 : 1<sup>o</sup> un mémoire sur la détermination des courbes d'égale teinte sur la sphère; 2<sup>o</sup> un abrégé pratique de sa méthode photométrique de lavis; 3<sup>o</sup> un parallèle des trois bases photométriques employées dans le dessin au lavis (1873); 4<sup>o</sup> la boussole du dessinateur, nouvelle méthode de dessin linéaire basée sur la sphérogographie, avec appareils (1877); cette dernière figure est au Musée pédagogique de Paris; 5<sup>o</sup> un nouveau mémoire rectificatif de celui de 1872 (1878).

Il obtint les récompenses suivantes : à Lyon, 1872, médaille de bronze; Paris, 1872, médaille d'argent; Vienne (Autriche), diplôme de mérite; Lyon, 1873, médaille d'or; Paris, 1874, médaille vermeil; Paris, 1878, mention honorable; Paris, 1879, médaille d'or; Châteauroux, 1882, à l'exposition régionale, diplôme d'honneur pour sa skiographie (science du relief des corps géométriques), sa boussole du dessinateur et sa méthode française élémentaire de dessin linéaire basé sur le relief et sur l'unité de volume (avec appareils).

En 1885, retiré à Lagny-le-Sec, il se fit architecte. Depuis 1886 il est délégué cantonal.

En mai 1888 il fut nommé conseiller municipal et maire de sa commune. En 1889 il fit partie des 12000 maires républicains qui assistèrent au banquet du Palais de l'Industrie.

En 1891, il abandonna la vie administrative pour se consacrer tout entier à l'élaboration de ses méthodes de dessin, à Champigny-sur-Marne.

Professeur de dessin géométrique à l'Association polytechnique de Saint-Maur-des-Fosses, il collabore, entre temps, à « l'Écho du Valois » où il a publié notamment une série d'articles sur la révision du cadastre.

Le pauvre qui ne flatte personne pour sortir de la misère, mérite des éloges; moins pourtant que le pauvre qui vit heureux dans l'infortune.

Franchise :

La maman (de sa grosse voix) — Alors jeune homme, vous voulez être mon gendre ?...

Le prétendant. — Mon Dieu, madame, ce n'est pas précisément à cela que je tiens surtout, mais je crois qu'il me sera difficile de faire autrement si j'épouse Mlle votre fille...

**DÉPÔT DE MATÉRIAUX**

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb  
bois de construction, charbons &  
coko

**L. DESCHAMPS**

Route de Juilly,  
en face la gare de Dammartin

**St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)**

**PRIX-COURANT sans escompte 1890-07**

- Grosse Houille Charleroi les 100 ks  
1 2 gras, sans fumée 1<sup>re</sup> qu dité 3.80
- Gaillotin français  
1 2 gras, sans fumée 1<sup>re</sup> qualité 3.50
- Charbon de Forge (noisettes r. vées) 3.50
- Gailloterie de Mons p. machines 3.20
- Tout-venant — — 2.80
- Briquettes — — 2.70
- Boulets de Charleroi  
pour chauffage économique 3 »
- Coko de gaz n° 0 l'hectol. 1.45
- Coko grésillon de forge — 0.85
- Anthracite anglais les 100 k.  
(great mountain) 6

Marchandises prises au dépôt, transport en plus  
suivant distance.

- Pelles de terrassier, acier fondu, bout trempé  
5' 6' manches  
1.10 1.30 0.90
- Fourches à cailloux 9 dents 7.50
- Fourches à crocs à fumier 4 dents 2.75
- Fourches à bêcher 4 dents 3.80
- Fourches à betteraves 1.90
- Fourches à foin 1<sup>re</sup>65 1<sup>re</sup>80 2<sup>me</sup>10  
— 2 dents 1.40 1.50 1.75  
— 3 dents 1.90 2 » 2.20
- Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes
- Fourches à douilles, Poulies de puits.

- Lessiveuses en tôle forte galvanisé,  
très solides  
avec Tube, Injecteur et Créneaux mobiles  
Contenances : 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.  
Prix : 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.  
Foyers : 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.  
Prix total : 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 43 fr.

- Les foyers sont tout en fonte, brulant bois  
et charbon de terre.
- Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 10
- Seaux d'écurie « très-forts 3 fr. 25
- Paniers de nez pour chevaux, 0 fr.60 et 0f.70
- Grillage galvanisé, ronces et po-  
teaux en fer

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

**Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ**  
**REGISTRES**

- Règlure Journal, couverture toile, format  
Pot In-folio 30—20 La main 0 fr. 55
- Couronne In-folio 35—24 La main 0 fr. 05

- Enveloppes bulles glacées  
Commerciales et administratives  
15—12 Le mille 2 fr. 05

- CARTES DE VISITES**  
Bristol ivoire transparent  
depuis 1 fr. le Cent.

**Dépôt des encres :**

Noires et de Couleurs des marques :  
**Mathieu-Plessis**

- Ville de Paris  
Antoine — Maurin, etc.  
5, 10, 15, 20, 25 centimes le flacon.

**L'ILE-DE-FRANCE**

Album Historique Illustré  
La Livraison . . . . . 0 fr. 10

Vient de paraître

- 1<sup>re</sup> Livraison. —  
Eglise Saint-Jean de Dammartin.  
Dammartin et ses Environs  
Histoire - Biographie - Archéologie  
La Livraison de 8 pages . . . . 0 fr. 20

Vient de Paraître

- 1<sup>re</sup> Livraison. — Los environs de Dam-  
martin à l'époque préhistorique.  
2<sup>e</sup> Livraison. —  
Notice topographique et géologique  
sur les environs de Dammartin.

**A CÉDER**

**BON FONDS d'Épicerie & Commission**  
S'adre ser pour tous renseignements  
à M. CONREUX, à Saint-Souplet.

**VIENT DE PARAITRE**

**ERMENONVILLE**

**ANCIEN et MODERNE**

par E. LEMARIE

Un vol. illustré de 134 pages in-18  
Tiré à 250 exemplaires numérotés  
1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75